



## L'ACCÈS A L'EMPLOI DES CERTIFIÉS AU TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

**EN 2019, 76 % DES DEMANDEURS D'EMPLOI DÉTENTEURS D'UN TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ONT ACCÉDÉ À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS SUIVANT L'OBTENTION DE LEUR CERTIFICATION.**

**ENQUÊTE NATIONALE  
2019**

76,4 % des demandeurs d'emploi certifiés au titre professionnel du Ministère du Travail après une formation accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant la validation de leur titre. À 6 mois, 61,9 % occupent un emploi.

Valider un titre professionnel complet augmente les chances d'un retour à l'emploi. Le taux d'accès à l'emploi et le taux d'emploi occupé des titulaires d'un ou plusieurs CCP, et de 24 à 27 points ceux des candidats ayant échoué à leurs examens. Les certifiés (titre ou CCP) occupent plus souvent des emplois durables (50 %) que les non certifiés.

### 37 % DE RECRUTEMENTS EN CDI EN 2019

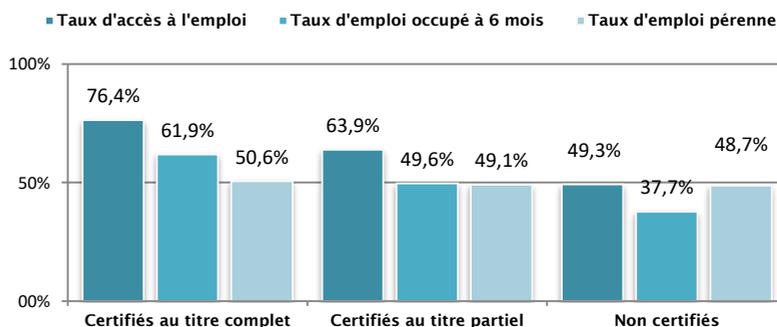
Pour la deuxième année consécutive, la part des certifiés recrutés en CDI dépasse celle des CDD : 37,2 % des demandeurs d'emploi ayant trouvé un emploi dans les six mois suivant leur certification ont obtenu un contrat à durée indéterminée (CDI), contre 34,5 % un CDD. Cette progression s'est réalisée principalement aux dépens des CDD et des contrats d'intérim. Le CDI a progressé dans tous les domaines d'activité, hors commerce et distribution, et plus particulièrement en transports et logistique.

### 85 % DES CERTIFIÉS DU TRANSPORT ET LOGISTIQUE ACCÈDENT À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

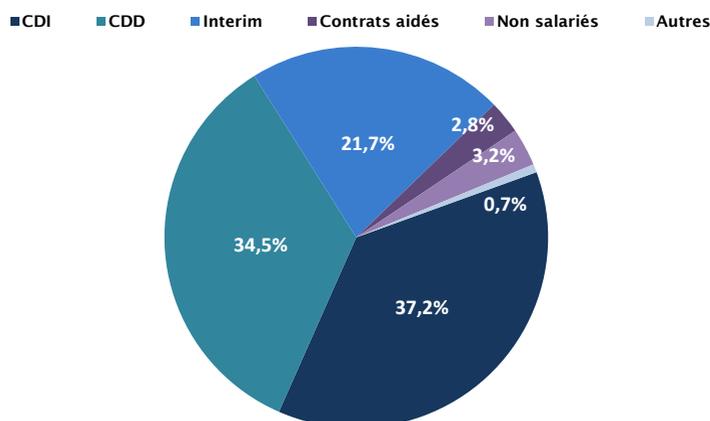
Le domaine du transport et logistique conforte pour la quatrième année consécutive sa première place pour le retour à l'emploi, avec un taux d'accès de 84,6 % et un taux d'emploi occupé à 6 mois de 69,2 %.

L'emploi a plus particulièrement progressé pour les certifiés du bâtiment et des travaux publics (+3,7 points de taux d'accès et +4,6 points de taux d'emploi occupé à 6 mois), mais aussi pour ceux du commerce et distribution (66,6 %, +2,9 points) et des autres services (72,6 %, +2,7 points).

### INDICATEURS D'INSERTION SELON LE DEGRÉ DE VALIDATION DU TITRE, 2019



### RÉPARTITION DES TYPES DE CONTRATS DE TRAVAIL OBTENUS DANS LES 6 MOIS SUIVANT LA CERTIFICATION, 2019



Les performances d'insertion des certifiés dans les métiers industriels sont restées très proches en 2019 de celles de 2018, avec de faibles augmentations des taux d'accès à l'emploi (+0,7 points), taux d'emploi occupé à 6 mois (+1,0 point) et taux d'emploi pérenne (+0,3 points).

89,2 % des certifiés ayant accédé à l'emploi utilisent les compétences certifiées par leur titre professionnel et pour 81,5 %, cet emploi correspond effectivement au titre obtenu. La correspondance de l'emploi avec le titre obtenu est plus élevée dans le transport et logistique (85,2%) que dans les autres domaines.

### 78 % DES CERTIFIÉS DE NIVEAU 3 ACCÈDENT À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS SUIVANT L'OBTENTION D'UN TITRE

78 % des certifiés de niveau 3 (anciennement niveau V) accèdent à l'emploi dans les six mois suivant leur obtention d'un titre, 3,5 points au-dessus du taux des certifiés de niveau 5 et plus (anciennement III et plus, 74,5 %). Ces emplois sont cependant relativement moins durables et à six mois exactement après l'obtention du titre, les certifiés de niveau 5 et plus occupent légèrement plus souvent un emploi que ceux de niveau 3. Au fil des années, le taux d'accès à l'emploi et le taux d'emploi occupé des certifiés de niveau 4 (anciennement niveau IV) convergent vers ceux des autres niveaux. Le taux d'emploi pérenne des niveaux 5 et plus, porté par une part de CDI supérieure de plus de 10 points et d'une part d'intérim inférieure à 10 %, est largement supérieur à ceux des autres niveaux de certification.

### LE TAUX D'ACCÈS DES HOMMES EST STRUCTURELLEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES FEMMES

Les taux d'accès à l'emploi et d'emploi occupé à 6 mois des femmes sont structurellement inférieurs à ceux des hommes : - 5,4 et -5,3 points en 2019. La plus forte orientation des femmes vers les domaines du tertiaire aux taux d'insertion plus faibles (autres services ou commerce et distribution) au détriment du BTP et de l'industrie qui offrent de meilleures perspectives d'insertion, explique en partie cet écart. A domaine et niveau de certification égaux, les femmes ont en effet un taux d'accès similaire à celui des hommes.

En revanche, cette orientation des femmes vers les métiers tertiaires à plus forte part de recrutement en CDI et plus faible part en intérim, leur fait bénéficier d'un taux d'emploi pérenne plus important que celui des hommes.

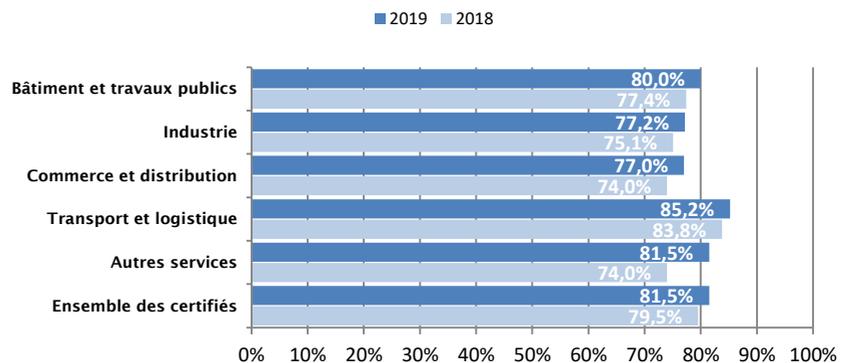
### LES SENIORS EN RETRAIT DES AUTRES CLASSES D'ÂGE

En 2019, les jeunes certifiés (16-25 ans) ont perdu leur avance structurelle de taux d'accès à l'emploi sur les adultes (26-49 ans). Dorénavant, les deux populations accèdent à l'emploi dans les mêmes proportions (78%) loin devant les seniors (50 ans et +, 67,2%).

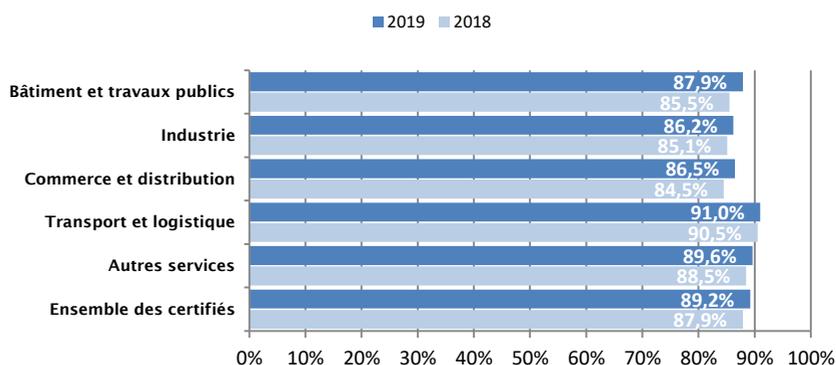
#### ► INDICATEURS D'INSERTION DES CERTIFIÉS

	Taux d'accès à l'emploi		Taux d'emploi occupé à 6 mois		Taux d'emploi pérenne	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>Domaine du titre professionnel acquis</b>						
Bâtiment et travaux publics	74,9%	<b>78,6%</b>	60,9%	<b>65,4%</b>	39,5%	<b>41,0%</b>
Industrie	77,2%	<b>77,9%</b>	63,8%	<b>64,8%</b>	48,3%	<b>48,6%</b>
Commerce et distribution	63,7%	<b>66,6%</b>	46,9%	<b>49,7%</b>	49,0%	<b>49,7%</b>
Transport et logistique	83,5%	<b>84,6%</b>	68,0%	<b>69,2%</b>	50,0%	<b>50,8%</b>
Autres services	69,9%	<b>72,6%</b>	55,6%	<b>58,4%</b>	54,4%	<b>54,9%</b>
<b>Niveau du titre professionnel acquis</b>						
Niveau 5 et +	74,4%	<b>74,5%</b>	62,1%	<b>63,2%</b>	60,3%	<b>60,2%</b>
Niveau 4	69,0%	<b>73,3%</b>	55,1%	<b>59,6%</b>	49,9%	<b>52,1%</b>
Niveau 3	75,3%	<b>78,0%</b>	59,6%	<b>62,3%</b>	46,7%	<b>47,1%</b>
<b>Age des certifiés</b>						
16-25 ans	76,2%	<b>77,6%</b>	59,5%	<b>60,7%</b>	48,1%	<b>48,0%</b>
26-49 ans	75,2%	<b>77,8%</b>	60,8%	<b>64,0%</b>	50,6%	<b>51,1%</b>
50 ans et +	62,6%	<b>67,2%</b>	49,4%	<b>52,7%</b>	48,9%	<b>51,7%</b>
<b>Sexe des certifiés</b>						
Hommes	76,5%	<b>78,6%</b>	61,7%	<b>64,1%</b>	48,0%	<b>48,8%</b>
Femmes	70,1%	<b>73,2%</b>	55,6%	<b>58,8%</b>	52,9%	<b>53,2%</b>
<b>Ensemble des certifiés</b>	<b>73,8%</b>	<b>76,4%</b>	<b>59,1%</b>	<b>61,9%</b>	<b>50,0%</b>	<b>50,6%</b>

#### ► TAUX DE CORRESPONDANCE EMPLOI / FORMATION SELON LE DOMAINE DU TITRE PROFESSIONNEL ACQUIS



#### ► TAUX D'UTILISATION DES COMPÉTENCES TECHNIQUES SELON LE DOMAINE DU TITRE PROFESSIONNEL ACQUIS



De plus, à 6 mois exactement, le taux d'emploi occupé des adultes, qui était en 2017 au même niveau que celui des plus jeunes, le dépasse de plus de 3 points en 2019.

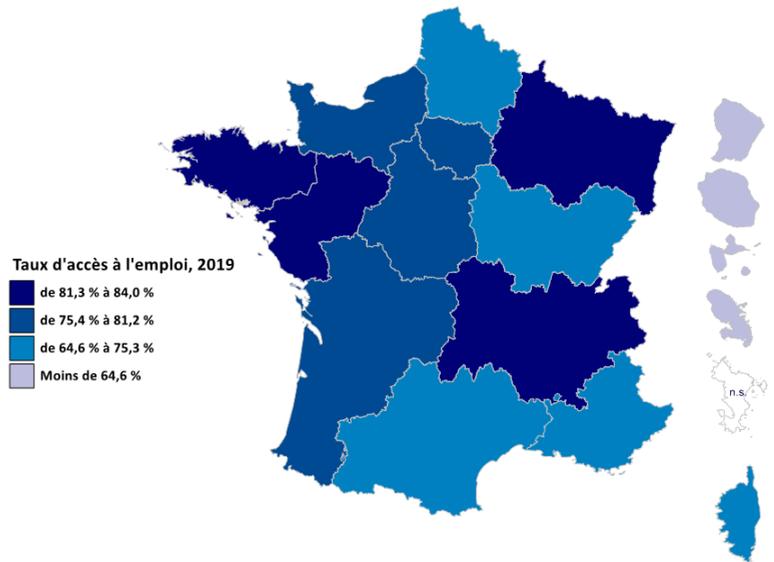
L'écart s'est également creusé entre ces deux générations sur le taux d'emploi pérenne avec un taux qui stagne pour les moins de 26 ans et progresse pour les adultes.

### PLUS DE 80 % D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS DANS QUATRE RÉGIONS

Le taux d'accès à l'emploi est supérieur à 80 % dans les quatre régions Pays de la Loire, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est ; deux régions de mieux qu'en 2018. Les indicateurs d'insertion les plus faibles sont situés dans des régions à taux de chômage plus élevés : régions et collectivités d'outre-mer, et en métropole, Hauts-de-France, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les taux d'accès à l'emploi et taux d'emploi occupé à 6 mois ont progressé dans presque la totalité des régions.

### ► TAUX D'ACCÈS RÉGIONAL À L'EMPLOI, 2019



### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

#### 85,8 % DES CERTIFIÉS APRES UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ONT ACCÉDÉ À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS SUIVANT L'ACQUISITION DE LEUR TITRE PROFESSIONNEL

Les certifiés après un contrat de professionnalisation, bénéficiaires d'un contrat de travail pendant leur formation, ont de meilleures chances d'insertion professionnelle que les certifiés demandeurs d'emploi. 85,8 % des certifiés en contrat de professionnalisation ont accédé à l'emploi dans les six mois suivant leur certification et 75,9 % occupent un emploi à exactement six mois ; 75,3 % de ces emplois sont pérennes.

Le contrat de professionnalisation offre de meilleures chances d'insertion que la voie classique à tous les âges de la vie professionnelle, seniors compris, mais bénéficie davantage aux 26-49 ans avec des taux d'accès à l'emploi et d'emploi occupé supérieurs de 4 à 8 points sur les jeunes et les seniors. Les taux d'emploi pérenne sont égaux entre jeunes et adultes (75 %). Le niveau des taux de correspondance emploi formation et d'utilisation des connaissances techniques acquises des stagiaires en contrat de professionnalisation est similaire à celui des stagiaires demandeurs d'emploi.

Les taux d'accès à l'emploi et taux d'emploi occupé des hommes et des femmes présentent des écarts nets (entre 3 à 4 points à l'avantage des hommes) bien que légèrement plus faibles que ceux rencontrés chez les demandeurs d'emploi (un peu plus de 5 points). Cependant, le taux d'emploi pérenne des hommes est nettement supérieur à celui des femmes (+3,1 points) alors même que c'est l'inverse chez les stagiaires demandeurs d'emploi.

Entre 2018 et 2019, les taux d'accès à l'emploi, taux d'emploi occupé et taux d'emploi pérenne sont restés relativement stables alors que la correspondance emploi-formation et l'utilisation des connaissances techniques augmentaient d'un peu plus d'un point. La situation des jeunes en contrat de professionnalisation s'est relativement dégradée sur les taux d'accès à l'emploi (83,7 % -2,3 points) et taux d'emploi occupé à 6 mois (71,2 %, -3,8 points) alors même que, à l'image de ce qui a été constaté chez les demandeurs d'emploi, celle des adultes et des seniors progressait.

#### ► INDICATEURS D'INSERTION SELON L'ÂGE DES CERTIFIÉS SORTANTS DE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

	Taux d'accès à l'emploi		Taux d'emploi occupé à 6 mois		Taux d'emploi pérenne		Correspondance emploi - formation		Utilisation des connaissances techniques	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>16-25 ans</b>	86,0%	<b>83,7%</b>	75,0%	<b>71,2%</b>	72,1%	<b>75,4%</b>	81,9%	<b>80,7%</b>	86,9%	<b>86,7%</b>
<b>26-49 ans</b>	86,9%	<b>87,5%</b>	78,2%	<b>79,0%</b>	75,5%	<b>75,4%</b>	83,2%	<b>87,3%</b>	88,8%	<b>91,3%</b>
<b>50 ans et +</b>	79,1%	<b>82,4%</b>	69,9%	<b>74,5%</b>	79,6%	<b>73,6%</b>	77,4%	<b>79,7%</b>	88,0%	<b>89,4%</b>
<b>Ensemble</b>	86,2%	<b>85,8%</b>	76,5%	<b>75,9%</b>	74,4%	<b>75,3%</b>	82,5%	<b>84,6%</b>	88,0%	<b>89,5%</b>

#### ► INDICATEURS D'INSERTION SELON LE SEXE DES CERTIFIÉS SORTANTS DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

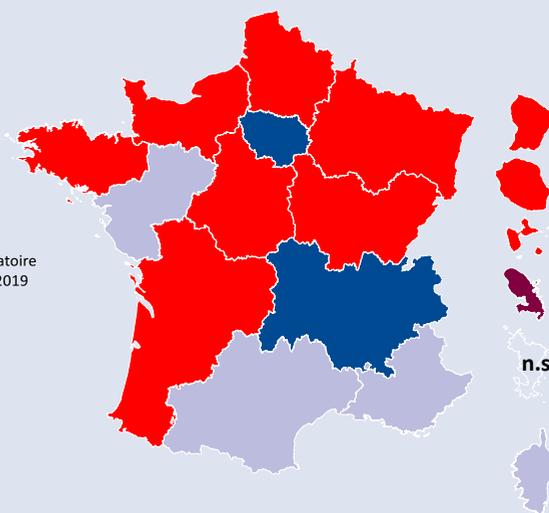
	Taux d'accès à l'emploi		Taux d'emploi occupé à 6 mois		Taux d'emploi pérenne		Correspondance emploi - formation		Utilisation des connaissances techniques	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>Hommes</b>	87,6%	<b>87,5%</b>	77,9%	<b>77,2%</b>	73,6%	<b>76,5%</b>	83,5%	<b>86,2%</b>	89,1%	<b>91,6%</b>
<b>Femmes</b>	84,0%	<b>83,3%</b>	74,5%	<b>73,9%</b>	75,6%	<b>73,4%</b>	80,8%	<b>82,0%</b>	86,3%	<b>86,3%</b>
<b>Ensemble</b>	86,2%	<b>85,8%</b>	76,5%	<b>75,9%</b>	74,4%	<b>75,3%</b>	82,5%	<b>84,6%</b>	88,0%	<b>89,5%</b>

EN 2019, PRÈS DE 10 % DES DEMANDEURS D'EMPLOI CERTIFIÉS ONT ACCÉDÉ À L'EMPLOI DANS UNE AUTRE RÉGION QUE CELLE DE LEUR RÉSIDENCE ET 30,5 % DANS UNE AUTRE ZONE D'EMPLOI

► TAUX DE MOBILITÉ INTERRÉGIONALE ET INTER-ZONE D'EMPLOI PAR SEXE, ÂGE ET NIVEAU, 2019

	Mobilité interrégionale		Mobilité inter-zones d'emploi	
	2018	2019	2018	2019
<b>Sexe</b>				
Hommes	10,1%	11,3%	35,2%	34,4%
Femmes	5,8%	6,9%	25,6%	24,9%
<b>Niveau du titre professionnel acquis</b>				
Niveau 5 et +	9,5%	11,7%	36,2%	32,8%
Niveau 4	8,7%	9,5%	31,6%	29,8%
Niveau 3	7,8%	8,9%	29,5%	28,9%
<b>Age des certifiés</b>				
16-25 ans	9,8%	11,2%	33,7%	31,7%
26-49 ans	8,1%	9,5%	30,8%	31,0%
50 ans et +	7,2%	7,5%	29,9%	25,4%
<b>Ensemble</b>	<b>8,3%</b>	<b>9,6%</b>	<b>31,3%</b>	<b>30,5%</b>

► TAUX DE SOLDE INTERRÉGIONAL PAR RÉGION DE RÉSIDENCE, 2019



9,6 % des certifiés ont trouvé un emploi dans une autre région que celle de leur résidence habituelle au moment de leur entrée en formation et 30,5 % ont trouvé un emploi dans une autre zone d'emploi. La jeunesse, un plus haut niveau de formation (niveau 5 ou plus), un titre professionnel de l'industrie et du BTP ou l'obtention d'un CDI ou d'un contrat d'intérim favorisent cette mobilité.

Les régions Ile de France et Auvergne-Rhône-Alpes sont les plus attractives pour l'emploi des certifiés au titre professionnel. Elles présentent des taux de solde migratoire professionnel positifs supérieurs à 8,5 %. A l'inverse, les collectivités d'outremer ou les régions limitrophes de l'Ile de France perdent relativement plus de certifiés qu'elles n'en attirent.

Après une légère décline en 2018, la mobilité interrégionale a progressé au-delà du niveau de 2017. La mobilité s'est accrue pour toutes les catégories observées à l'exception de celle des seniors, pour lesquels elle est restée similaire en 2019 à celle de 2018. La mobilité entre zones d'emploi a diminué de 0,8 points entre 2018 et 2019. Ce déclin est plus particulièrement marqué chez les moins de 26 ans et les seniors et chez les certifiés de niveau 5 et plus.

*Champ : demandeurs d'emploi certifiés au titre complet résidant habituellement en France (métropole et régions d'outre-mer) et ayant exercé un emploi dans les 6 mois suivant leur certification (y.c. les travailleurs transfrontaliers)*

*Taux de mobilité interrégionale : part des certifiés ayant occupé un emploi dans une région différente de leur région de résidence habituelle*

*Taux de solde interrégional : rapport entre le solde du nombre de résidents d'une autre région ayant occupé un emploi dans la région moins le nombre des résidents de la région ayant accédé à un emploi dans une autre région et le nombre total de résidents de la région ayant accédé à l'emploi.*

*Exemple : dans la région Ile-de-France, sur 3 861 certifiés ayant accédé à un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention de leur titre, 224 ont accédé à cet emploi dans une autre région et 3 861 - 224 = 3 637 ont accédé à l'emploi en Ile-de-France. Par ailleurs, 715 certifiés résidents d'une autre région ont accédé à un emploi en Ile-de-France. Le taux de solde migratoire de l'Ile-de-France est ainsi : (715 - 224) / 3 861 = 12,7%*

SOURCES

Dans le cadre de ses missions de service public, l'Alfa réalise pour le compte du Ministère du Travail, une enquête d'insertion professionnelle portant sur les stagiaires ayant suivi une formation préparant à un titre professionnel du Ministère du Travail.

L'enquête annuelle interroge tous les stagiaires ayant terminé un parcours de formation qualifiante de plus de soixante-douze heures et présentés à l'examen du titre professionnel. En 2019, 64 452 stagiaires présentés au titre entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019 ont été interrogés. 35 139 ont répondu au questionnaire.

CHAMP

Cette note est centrée sur les demandeurs d'emploi sortants de formation, ainsi que les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 ayant obtenu un titre professionnel délivré par le Ministère du Travail. La base des répondants a été redressée par la méthode du « calage sur marges », avec comme variables de calage : classe d'âge, sexe, secteur de formation, niveau de formation, région de formation, le mois de sortie de formation.

DÉFINITIONS

**Le taux d'accès à l'emploi** décrit le flux de personnes qui ont trouvé un emploi dans les six mois après la sortie de formation, que cet emploi ait été conservé ou non lors de la semaine de référence.

**Le taux d'emploi occupé à 6 mois** décrit le nombre de personnes occupant une activité professionnelle (pour au moins une heure) lors de la semaine de référence.

**Le taux d'emploi pérenne** exprime la stabilité de celui-ci. Est considéré comme stable (durable), tout emploi, de toute nature d'une durée prévue de plus de six mois. Ce taux est calculé à partir des répondants ayant une activité professionnelle lors de la semaine de référence.

**Le taux de correspondance Formation / Emploi** exprime l'opinion du stagiaire quant à la correspondance entre le métier appris et le métier exercé.

**Le taux d'utilisation des connaissances dans l'emploi** exprime l'opinion du stagiaire quant à l'utilisation des connaissances techniques ou professionnelles acquises en formation.